

Contribution du CESE à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030 (SNB3)

Déclaration du groupe CGT

Alors que les ambitions intergouvernementales sur la biodiversité ou sur le climat font l'actualité, les rapports de l'IPBES et du GIEC concluent à une accélération des dégradations. Et ce, faute de remettre en question les modes actuels d'exploitation des ressources, du travail et des humains qui l'exercent, de production et d'échanges. Faute aussi de tirer les conséquences du libéralisme et de la concurrence.

A ce titre, le monde du travail, souvent exclu, et les organisations qui le représentent, a un rôle à jouer fondamental dans la démocratie qui doit s'exercer.

Cette contribution s'appuie sur nos travaux antérieurs et est globalement satisfaisante. Elle pointe les échecs des précédentes SNB, de la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ou du plan biodiversité de 2018.

Les rapports parlementaires annuels sur les emplois du programme budgétaire « Eau et Biodiversité » tirent les mêmes conclusions.

La CGT partage l'urgence d'agir pour préserver les générations futures en dotant la France d'obligations réglementaires contraignantes et opposables accompagnées de moyens pour leur mise en œuvre.

La CGT rappelle la nécessité de nouveaux droits et moyens d'interventions des salarié.es. L'administration doit fournir un bilan du devoir de vigilance des entreprises à ce sujet. La CGT recommande d'adapter la fiscalité et de taxer les engrais azotés.

Les besoins d'éducation, de formation et de recherche sont soulignés. La CGT appuie le besoin d'une évaluation sur le devenir de l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Etat menacée de disparition au sein du ministère de l'écologie.

Quel décalage entre l'urgence environnementale et la réduction des effectifs et des budgets de ce ministère : plus de 500 agent.es supplémentaires sont nécessaires pour assurer les missions alors que nous constatons des personnels précarisés, sous pression et en souffrance, une multiplication des suicides, dont certains sur le lieu de travail.

Les lois « Climat et Résilience » et « 3DS » vont aussi fragiliser le portage des missions publiques, en transférant de nouvelles missions aux collectivités locales, sans garantie de moyens. Il est plus que temps de changer de braquet !

La CGT a voté la résolution.